

19 juil 2013 -17:48

Appartient à [Conseil des ministres du 19 juillet 2013](#)

Allocations de valorisation de certains agents de la Sûreté de l'Etat

Sur proposition du ministre des Pensions Alexander De Croo, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui prévoit la prise en considération dans le calcul de la pension des allocations de valorisation accordées à certains agents des services extérieurs de la Sûreté de l'Etat.

Le projet ajoute plusieurs suppléments de traitement, accordés à certains agents des services extérieurs de la Sûreté de l'État. Il s'agit de l'allocation de valorisation à laquelle ont droit pendant quatre ans l'inspecteur et l'inspecteur divisionnaire et le commissaire qui ont réussi la mesure de valorisation liée à leur grade.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Alexander De Croo, Vice-Premier
ministre et ministre des Pensions
Finance Tower
Bd du Jardin Botanique 50 boîte 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 00